

DÉBATS

L'eau : un droit pour tous, par François Danel

TRIBUNE

Les maires peuvent consacrer 1 % de leur budget "eau et assainissement" à des projets solidaires.

Publié le 19 mars 2008 à 14h26 - Mis à jour le 24 avril 2008 à 15h48 | Lecture 2 min.

L'eau est une ressource essentielle à la vie, elle fait pourtant défaut à plus d'un milliard d'individus. Quelque 2,6 milliards de personnes ne bénéficient pas de services d'assainissement de base et 5 millions meurent chaque année de maladies liées à l'eau.

Derrière ces chiffres se cache le quotidien de millions de femmes obligées de marcher en moyenne 6 km par jour en portant 20 litres d'eau. C'est également la réalité de millions d'enfants qui partagent avec leurs familles moins de 5 litres d'eau par jour. L'eau est un droit pour tous ! En signant les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000, la France s'est engagée à tout faire pour améliorer l'accès à l'eau dans le monde. La mobilisation de tous est de rigueur face à l'urgence.

Au lendemain des élections municipales et à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, Action contre la faim lance un appel aux nouveaux élus de nos communes.

En février 2005, une loi a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale : cette loi dite "Oudin" permet aux villes d'affecter jusqu'à 1 % de leur budget "eau et assainissement" à des projets de solidarité internationale - sans impact négatif pour l'utilisateur français. Si toutes les collectivités et tous les services de l'eau en France appliquaient la loi Oudin, cinq millions de personnes par an pourraient bénéficier d'un accès à l'eau dans le monde !

Et pourtant, trop peu de villes se sont déjà engagées dans cette voie. Action contre la faim a interrogé certaines municipalités : le manque de connaissance du dispositif est la principale raison invoquée à cette faible mobilisation. Il faut donc faire mieux, et plus vite !

Maires de France, le défi de l'accès universel à l'eau vous concerne. Allouez dès aujourd'hui 1 % du budget "eau et assainissement" de votre municipalité à des projets solidaires d'eau et d'assainissement dans le monde ! Action contre la faim souhaite que la Journée mondiale de l'eau vienne gommer les dernières résistances et donne la volonté politique aux nouvelles équipes municipales de se mobiliser de concert. L'échéance de 2015 est proche et il reste beaucoup à faire pour atteindre les OMD.

Forages, construction de puits, construction de latrines, réhabilitation de réseaux d'eau, séances de promotion à l'hygiène : les solutions sont là pour que les plus démunis aient un accès à l'eau et à l'assainissement. Mais les moyens manquent. Au Cambodge par exemple, Action contre la faim a mené un projet d'ampleur auprès de 87 communautés. Au total, 324 points d'eau ont été réhabilités ou créés entre 2003 et 2007, permettant désormais à 80 % de la population un accès à l'eau potable - contre 4 % en 2002.

Le défi lancé par Action contre la faim aux maires de France et à leurs administrés est simple : venir en aide à cinq millions de personnes par an dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en utilisant efficacement la loi Oudin !

François Danel est directeur général d'Action contre la faim.

Le Monde

Services